

Le Bilan de Compétences

Ecrivons
ensemble
la suite de
votre histoire
professionnelle

PLAQUETTE
D'INFORMATION

www.cime-compétences.fr

Cime Compétences en quelques chiffres...

26 ans
d'expérience

6
consultants
expérimentés

200
Bilans de Compétences
réalisés chaque année

5 agences en
Auvergne Rhône Alpes

4 certifications
professionnelles

Un bilan de compétences C'EST QUOI ?

- > Actuellement salarié, ou en recherche d'emploi, vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ? Le Bilan de Compétences est une prestation qui vous permet de faire le point sur vos compétences, aptitudes, et motivations.
- > Un bilan de compétences c'est un travail sur vous ! Il est utilisé dans le but de définir ou de valider un projet professionnel et son adéquation avec votre profil.
- > C'est une démarche personnelle, à l'initiative du salarié, ou qui peut être suggérée par l'employeur (avec l'accord du salarié).
- > Le consultant en charge de mener votre bilan de compétences apporte un regard extérieur et vous amène à vous poser les bonnes questions et ce durant toutes les phases du bilan.



Un bilan de compétences POUR QUOI FAIRE ?



Apporter du dynamisme à votre carrière



Organiser vos priorités professionnelles, mieux vous connaître vous même et savoir anticiper



Valider ou définir un projet professionnel et sécuriser votre parcours

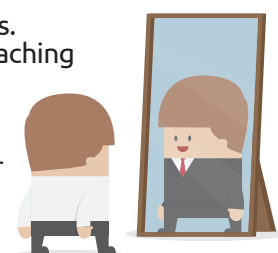


Utiliser vos atouts et ressources, devenir conscient de vos points d'amélioration



changer d'environnement ou de métier, étudier de nouvelles pistes

- > Le bilan de compétences apporte un regard nouveau sur soi, sur le marché et sur son avenir
- > Cette analyse permet de définir un projet professionnel, ou de repositionner votre parcours. Elle peut être complétée par d'autres prestations comme une VAE, une formation ou un coaching
- > Salariés, il s'agit pour vous de :
 - De prendre du recul vis-à-vis de votre situation
 - De vous investir par un travail objectif de réflexion sur votre parcours et votre avenir
 - De vous faire une idée juste de votre capital humain
 - D'appréhender les contraintes de l'entreprise et du marché de l'emploi



Un bilan de compétences COMMENT ÇA MARCHE ?

PHASE 1 : VOS ATTENTES ET VOS OBJECTIFS

- > Recueil de vos attentes, motivations et problématiques
- > Validation de la démarche et de la réponse



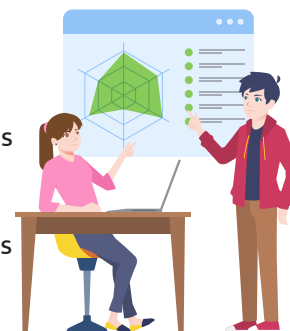
PHASE 3 : FORMALISER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

- > Élaboration de votre plan d'actions (pistes d'évolutions...)
- > Validation des actions
- > Synthèse
- > Réunion de restitution



PHASE 2 : ANALYSER VOS COMPÉTENCES ET VOS ASPIRATIONS

- > Évaluation de votre personnalité
- > Inventaire de vos acquis, de vos compétences et de vos réalisations
- > Identification de vos intérêts et de vos motivations (envies, valeurs...)
- > Etude de faisabilité du projet au regard de l'environnement



Dispositif légal mis en place par la loi du 31 décembre 1991.

Durée maximale de 24 heures étalée sur 8 à 12 semaines.

Séances d'entretien individuel avec un consultant dédié.

Un bilan de compétences POUR QUI ?

> Tout le monde est susceptible de pouvoir bénéficier d'un bilan de compétences. Dirigeants d'entreprise, responsables des ressources humaines, salariés, demandeurs d'emploi, jeunes... autant de profils variés qui font confiance à nos équipes pour les accompagner dans leur évolution...



COMMENT FINANCER un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences s'effectue à votre initiative ou par celle de votre employeur.

> À votre initiative :

Une prise en charge du financement de votre bilan de compétences dans le cadre de votre Compte Personnel Formation, auprès de votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou d'un Organisme Paritaire Collecteur Agréé pour le Congé Individuel de Formation (OPACIF) est possible sans que votre employeur soit avisé de votre démarche bilan de compétences.

> À l'initiative de votre employeur :

Votre entreprise peut financer votre bilan de compétences sur son plan de formation. Cime Compétences est un centre de bilan agréé par de nombreux organismes de financement. Nous sommes reconnu et agréé par la plupart des OPCA et OPACIF.

Cime Compétences peut vous accompagner sur les démarches à suivre pour les prises en charges.



LES + DE CIME COMPÉTENCES

- > Psychologues du travail rompus à la pratique du bilan de compétences
- > Un accompagnement personnalisé et adapté à vous, vos capacités, vos difficultés, votre ressenti...
- > Qualité d'écoute irréprochable et analyse précise
- > Souplesse du planning de RDV adapté à vos contraintes

